

# Arrêté établissant le tableau annuel d'avancement de grade

RH-2024/266

NOUS, Maire de la Commune de SAINT-LAURENT-BLANGY,

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, le Code Général de la fonction publique,

VU, les articles L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique,

VU, les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

VU, la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

VU, la délibération en date du 10 octobre 2007 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité technique en date du 2 octobre 2007,

VU, la délibération portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 15 février 2021 après avis du comité social territorial en date du 12 janvier 2021,

#### ARRÊTONS

<u>ARTICLE 1</u>: Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

Avancement au grade de : adjoint technique principal 1ère classe

Nom / Prénom	Grade	actuel			Date d'effet de nomination	<u>la</u>
BERNARD Laurence	Adjoint classe	technique	principal	2ème	01/12/2024	
DUBART Clément	Adjoint classe	technique	principal	2ème	01/12/2024	
DUCAMP Dominique	Adjoint classe	technique	principal	2ème	01/12/2024	
HERMETZ Nathalie	Adjoint classe	technique	principal	2ème	01/12/2024	
HOEL Christophe	Adjoint classe	technique	principal	2ème	01/12/2024	
LECLERC Christel	Adjoint classe	technique	principal	2ème	01/12/2024	
LEDHE Valérie	Adjoint classe	technique	principal	2ème	01/12/2024	
LEMAIRE Guy	Adjoint classe	technique	principal	2ème	01/12/2024	
LESAGE Michael	Adjoint classe	technique	principal	2ème	01/12/2024	
RIFLET David	classe	technique			01/12/2024	
STESSEUR Guillaume	Adjoint classe	technique	principal	2ème	01/12/2024	

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être			
promus			
Total	Hommes Femmes		
11	6 5		

Proportion Hommes / Femmes des agents			
promouvables *			
Total	Hommes	Femmes	
15	7	8	

# $\underline{\textbf{Avancement au grade de}}: adjoint administratif principal 1 \`{e}re classe$

Nom / Duánom	Crade actual	Date	d'effet	de la
Nom / Prénom	Grade actuel		nomination	
LANCIAL Bertrand	Adjoint administratif 2ème classe		01/12/2024	

Proportion Hommes / Femmes des agents		
promouvables *		
Total Hommes Femmes		
1	1	

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être				
promus				
Total Hommes Femmes				
1	1 1			

# <u>Avancement au grade de</u> : adjoint administratif principal 2ème classe

Now / Duánom	Crado actual	Date	d'effet	de la
Nom / Prénom	Grade actuel	nomination		
YASSINE Caroline	Adjoint administratif	01/12/2024	1	

Proportion Hommes / Femmes des agents			
promouvables *			
Total Hommes Femmes			
1		1	

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être			
promus			
Total	Hommes	Femmes	
1		1	

Nom / Prénom	Grado actual	<u>Date</u>	d'effet	de la
Nom / Prenom	enom Grade actuel		<u>nomination</u>	
THIBERVILLE Cédric	Rédacteur principal 2ème classe		01/12/2024	

Proportion Hommes / Femmes des agents				
promouvables *				
Total Hommes Femmes				
1 1				

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus				
Total Hommes Femmes				
1	1 1			

## Avancement au grade de : adjoint animation principal 1ère classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
GRACIA Marie-claude	Adjoint animation principal 2ème classe	01/12/2024
NOUI Ali	Adjoint animation principal 2ème classe	01/12/2024

Proportion Homme	s / Femmes des a	agents
promo	ouvables *	
Total	Hommes	Femmes
2	1	1

	Proportion Hommes /	Femmes suscepti	bles d'être
` -		romus	
٠.,	Total	Hommes	Femmes
Ì	2	1	1

### **Avancement au grade de** : adjoint administratif principal 1ère classe

Nom / Prénom	Grade actuel	<u>Date</u>	d'effet	de la
Nom / Premom	Grade actuel	nominat	<u>ion</u>	
LECLERCQ Aurélie	Adjoint administratif 2ème classe		01/12/2024	

	mes / Femmes des mouvables *	agents
Total	Hommes	Femmes
1		1

<b>Proportion Hommes</b>	/ Femmes suscept	ibles d'être
	promus	
Total	Hommes	Femmes
1		1

Avancement au grade de : Educateur de jeunes enfant classe exceptionnelle

Nom / Prénom	Grade actuel	Date nomina	d'effet tion	de la
SAVY Aurélie	Educateur jeunes enfants		01/12/2024	

Proportion Homi	mes / Femmes des	agents
pro	mouvables *	
Total	Hommes	Femme
1		2

<b>Proportion Hommes</b>	/ Femmes suscept	ibles d'être	
	promus		
Total Hommes Fe			
1		2	

<u>ARTICLE 2</u>: Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion du Pas-de-Calais** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

 $\underline{ARTICLE\ 3}$  : Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

SAINT-LAURENT-BLANGY, le 08/10/2024

Pour Le Mair L'Adjoint de

Fabrice CA

#### Monsieur le Maire:

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.